

120^e séance

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 janvier 2007, de M. Jean-Michel Fourgous, une proposition de loi visant à créer un Office d'audit parlementaire.

Cette proposition de loi, n° 3599, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT DE RAPPORTS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 janvier 2007, de M. Patrick Ollier, un rapport, n° 3600, fait au nom de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire sur la proposition de loi, adoptée, par le Sénat, relative aux règles d'urbanisme applicables dans le périmètre de l'opération d'intérêt national de La Défense et portant création d'un établissement public de gestion du quartier d'affaires de La Défense (n° 3598).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 janvier 2007, de M. Emmanuel Hamelin, un rapport, n° 3604, fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, relatif à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur (n° 3460).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 janvier 2007, de M. Jean-Jacques Guillet, un rapport, n° 3605, fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi autorisant l'approbation du protocole à la convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (ensemble neuf annexes) (n° 3156).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 janvier 2007, de M. Jacques Remiller, un rapport, n° 3606, fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord de coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, pour lutter contre la fraude et toute autre activité illégale portant atteinte à leurs intérêts financiers (n° 3195).

DÉPÔT D'UN RAPPORT EN APPLICATION D'UNE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 janvier 2007, de M. le Premier ministre, en application de l'article 11 de la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux, le rapport dressant un bilan de la portée des dispositions concernant les chiens dangereux mentionnés à l'article L. 211-12 du code rural.

DÉPÔT DE RAPPORTS D'INFORMATION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 janvier 2007, de Mme Anne-Marie Comparini, un rapport d'information, n° 3602, déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne sur les médicaments de thérapie innovante (COM [2005] 567 final/n° E 3011).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 janvier 2007, de M. Pierre Lequiller et plusieurs de ses collègues, un rapport d'information, n° 3603, déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne sur des textes soumis à l'Assemblée nationale en application de l'article 88-4 de la Constitution du 5 décembre 2006 au 10 janvier 2007 (n°s E 3348 à E 3350, E 3352 à E 3354, E 3356, E 3358, E 3359, E 3361, E 3366 à E 3369, E 3372, E 3373 et E 3375) et sur les textes nos E 1767, E 2657, E 3012, E 3026, E 3038, E 3190, E 3200, E 3247, E 3309, E 3314, E 3326, E 3331, E 3338, E 3339, E 3341, E 3345, E 3384 à E 3386, E 3389 annexe 1 et E 3396).

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI ADOPTÉES PAR LE SÉNAT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 janvier 2007, transmise par M. le président du Sénat, une proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative aux règles d'urbanisme applicables dans le périmètre de l'opération d'intérêt national de La Défense et portant création d'un établissement public de gestion du quartier d'affaires de La Défense.

Cette proposition de loi, n° 3598, est renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 janvier 2007, transmise par M. le président du Sénat, une proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant réforme des minima sociaux.

Cette proposition de loi, n° 3601, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 janvier 2007, transmise par M. le président du Sénat, une proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la préparation du système de santé à des menaces sanitaires de grande ampleur.

Cette proposition de loi, n° 3607, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 janvier 2007, transmise par M. le président du Sénat, une proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant réforme de l'assurance de protection juridique.

Cette proposition de loi, n° 3608, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

Transmissions

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Communications du 17 janvier 2007

- E3397. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2006/49/CE sur l'adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et des établissements de crédit, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0901 final).
- E3398. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2006/48/CE concernant l'accès à l'activité des établissements de crédit et son exercice, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0902 final).
- E3399. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2006/43/CE concernant les contrôles légaux des comptes annuels et des comptes consolidés, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0903 final).
- E3400. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2005/60/CE relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0906 final).
- E3401. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2004/109/CE sur l'harmonisation des obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0909 final).
- E3402. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2002/96/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0914 final).
- E3403. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2002/83/CE concernant l'assurance directe sur la vie, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0917 final).

E3404. – Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1606/2002 sur l'application des normes comptables internationales, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0918 final).

E3405. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2000/53/CE relative aux véhicules hors d'usage, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0922 final).

E3406. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 85/611/CEE du Conseil portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0926 final).

Communications du 22 janvier 2007

E3407. – Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 562/2006 établissant un code communautaire relatif au régime de franchissement des frontières par les personnes (code frontières Schengen), en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0904 final).

E3408. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2005/68/CE relative à la réassurance, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0905 final).

E3409. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2004/39/CE concernant les marchés d'instruments financiers, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0910 final).

E3410. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2003/71/CE concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0911 final).

E3411. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2003/6/CE sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché (abus de marché), en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0913 final).

E3412. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2002/95/CE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0915 final).

E3413. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2002/87/CE relative à la surveillance complémentaire des établissements de crédit, des entreprises d'assurance et des entreprises d'investissement appartenant à un conglomérat financier, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0916 final).

E3414. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2001/83/CE instituant un code communautaire relatif aux médicaments à usage humain, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0919 final).

E3415. – Proposition de directive du Parlement et du Conseil modifiant la directive 2001/18/CE relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement, en ce qui concerne les compétences d'exécution conférées à la Commission (COM [2006] 0920 final).

CHANGEMENT DE TITRE

Journal officiel ([Compte rendu intégral]
du 25 octobre 2006 n° 88 bis A.N.)

Annexes, Dépôt de propositions de résolution, page 3, 1^{re} colonne, 3^e alinéa et 2^e colonne, 1^{er} alinéa, lire :

« M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 24 octobre 2006, de Mme Marie-George Buffet et plusieurs de ses collègues, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les pratiques de certaines sociétés installées sur le territoire français qui, en toute connaissance de cause, embauchent et exploitent, sous la menace d'un licenciement expéditif, des salariés étrangers en situation irrégulière, et sur l'attitude des services de l'État face à des agissements assimilables à du trafic de main-d'œuvre ».

**ORDRE DU JOUR ÉTABLI EN CONFÉRENCE
DES PRÉSIDENTS**

(Réunion du mardi 23 janvier 2007)

L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra du mardi 23 janvier 2007 au jeudi 8 février 2007 inclus a été ainsi fixé :

Mardi 23 janvier :

Le matin (9 h 30) :

– Discussion de la proposition de loi de M. Jacques Desallangre tendant à lutter contre les délocalisations et favoriser l'emploi (n°s 3559, 3597) ;

– Discussion de la proposition de loi de M. Daniel Paul relative à la revalorisation des pensions de retraite pour personnes invalides (n°s 3227, 3586).

(Séance d'initiative parlementaire)

L'après-midi (15 heures) :

– Questions au Gouvernement ;

– Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi de modernisation de la fonction publique (n°s 3549, 3592).

Le soir (21 h 30) :

– Éventuellement, suite de la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi de modernisation de la fonction publique (n°s 3549, 3592) ;

– Discussion du projet de loi organique, adopté par le Sénat, portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer (n°s 3404, 3593) ;

– Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer (n°s 3405, 3593).

(Ces deux derniers textes faisant l'objet d'une discussion générale commune)

Mercredi 24 janvier :

L'après-midi (15 heures) :

– Questions au Gouvernement ;

– Suite de la discussion du projet de loi organique, adopté par le Sénat, portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer (n°s 3404, 3593) ;

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer (n°s 3405, 3593).

Le soir (21 h 30) :

– Suite de l'ordre du jour de l'après-midi.

Jeudi 25 janvier :

Le matin (9 h 30) :

– Discussion de la proposition de loi relative aux modalités de dissolution de la mutuelle dénommée Société nationale « Les Médaillés militaires » (n°s 3482, 3587) ;

– Discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et de leurs groupements (n° 2624).

(Séance d'initiative parlementaire)

L'après-midi (15 heures) :

– Suite de la discussion du projet de loi organique, adopté par le Sénat, portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer (n°s 3404, 3593) ;

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer (n°s 3405, 3593).

Mardi 30 janvier :

Le matin (9 h 30) :

– Questions orales sans débat.

L'après-midi (15 heures) :

– Questions au Gouvernement ;

– Discussion du projet de loi constitutionnelle relatif à l'interdiction de la peine de mort (n° 3596) ;

– Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur (n° 3460).

Le soir (21 h 30) :

– Suite de l'ordre du jour de l'après-midi.

Mercredi 31 janvier :

Le matin (9 h 30) :

– Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord de coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, pour lutter contre la fraude et toute autre activité illégale portant atteinte à leurs intérêts financiers (n° 3195) ;

– Discussion du projet de loi autorisant l'approbation du protocole à la convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (ensemble neuf annexes) (n° 3156) ;

– Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation des accords sous forme d'échange de lettres relatifs à la fiscalité des revenus de l'épargne entre le Gouvernement de la République française et les territoires dépendants et associés du Royaume-Uni et des Pays-Bas (n° 3352) ;

– Discussion du projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg portant rectification de la frontière franco-luxembourgeoise suite, d'une part, à la convention-cadre instituant la coopération relative au développement transfrontalier liée au projet Esch-Belval, et d'autre part à la convention relative à la réalisation d'infrastructures liées au site de Belval-Ouest (n° 3551) ;

(Ces quatre derniers textes faisant l'objet d'une procédure d'examen simplifiée en application de l'article 107)

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur (n° 3460).

L'après-midi (15 heures) :

– Questions au Gouvernement ;

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur (n° 3460).

Le soir (21 h 30) :

- Suite de l'ordre du jour de l'après-midi.

Jeudi 1^{er} février :

Le matin (9 h 30) :

- Éventuellement, discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine du médicament ;

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur (n° 3460) ;

– Discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant création d'un établissement public de gestion des équipements publics du quartier d'affaires dit de La Défense.

L'après-midi (15 heures) :

- Suite de l'ordre du jour du matin.

Mardi 6 février :

Le matin (9 h 30) :

- Ordre du jour proposé par le groupe socialiste.

(Séance d'initiative parlementaire)

L'après-midi (15 heures) :

- Questions au Gouvernement ;
- Discussion du projet de loi en faveur des consommateurs (n° 3430).

Le soir (21 h 30) :

- Suite de l'ordre du jour de l'après-midi.

Mercredi 7 février :

Le matin (9 h 30) :

- Suite de la discussion du projet de loi en faveur des consommateurs (n° 3430).

L'après-midi (15 heures) :

- Questions au Gouvernement ;

– Suite de la discussion du projet de loi en faveur des consommateurs (n° 3430) ;

À 18 h 30 :

- Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes.

Le soir (21 h 30) :

- Suite de la discussion du projet de loi en faveur des consommateurs (n° 3430).

Jeudi 8 février :

Le matin (9 h 30) :

- Ordre du jour proposé par le groupe UMP.

(Séance d'initiative parlementaire)

L'après-midi (15 heures) et le soir (21 h 30) :

- Suite de la discussion du projet de loi en faveur des consommateurs (n° 3430).

